

Procès-verbal de l'assemblée ajournée du 09 novembre 2009 de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 23 novembre 2009, à compter de 19h30 à la salle municipale du conseil de ville, 70, 12^e rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs :
Pauline Lauzon, maire suppléante
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller

Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIT ABSENT

Gilbert Pilote, maire

241-11-09

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, appuyé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité de nommer madame Pauline Lauzon, Maire suppléante pour la période du 23 novembre 2009 au 08 juin 2010 et qu'elle soit autorisée à assister et voter lors de réunion de la MRCAL en l'absence de monsieur Gilbert Pilote, Maire.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la Maire suppléante déclare l'assemblée ouverte.

242-11-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, appuyé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le Directeur général en ajoutant au point Varia « Acceptation de la liste des comptes à payer au 17 novembre 2009 et Information sur l'embauche d'un employé au Centre Sportif Ben Leduc »

ADOPTÉE

243-11-09

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 01 OCTOBRE 2009

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 01 octobre 2009, au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, appuyé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal de l'assemblée du 01 octobre 2009 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE MUNICIPALITÉ DE LAC ST-PAUL

Nomination de madame Gaétane Meilleur représentante de la Municipalité de Lac Saint-Paul dans le cadre de l'entente intermunicipale, avec le service incendie.

244-11-09

ME PIERRE CHARTRAND AVOCAT DOSSIER: NUISANCES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine, appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité.

QUE Me Pierre Chartrand soit mandaté dans le dossier qui oppose la Municipalité et Éric Paquette, Hélène Martel dans le constat d'infraction émis par le service de l'urbanisme.

ADOPTÉE

245-11-09

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FERME-NEUVE (versement d'un acompte 2009)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité verse une première partie de la somme due pour l'année 2009 qui représente 70,000\$ tel que prévu à l'entente qui lie la Municipalité et l'Agence de Développement de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

246-11-09

CHAMBRE DE COMMERCE DE FERME-NEUVE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, appuyé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion en tant que membre de la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve et ce, pour l'année 2009-2010.

QUE la somme de 200\$ (plus les taxes applicables), soit versée, à la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

247-11-09

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 RIDL

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve approuve les prévisions budgétaires 2010 déposées par la Régie Intermunicipale des Déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE

248-11-09

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 OMH DE FERME-NEUVE

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve approuve les prévisions budgétaires 2009 déposées par L'Office Municipal d'Habitation de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

249-11-09

GUIDE ET CARTE TOURISTIQUES DES HAUTES-LAURENTIDES

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et appuyé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à l'Imprimerie l'Artographe son intention de participer à nouveau au Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides 2010.

QUE la somme de 3,195\$ (plus les taxes applicables), soit prévue au budget 2010 pour en défrayer le paiement.

ADOPTÉE

250-11-09

SUBVENTION CENTRE DE PRÉLÈVEMENT DE FERME-NEUVE

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, appuyé par madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité.

QUE la somme de 2,500\$ soit versée à la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve à titre de subvention 2009 afin de maintenir le service du centre de prélèvement à Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

251-11-09

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget, appuyé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve verse à la Municipalité de Lac Saint-Paul la somme de 1,500\$ à titre de subvention et entente entre les deux municipalités concernant les travaux d'aménagements d'une station de lavage des embarcations au Lac Saint-Paul.

ADOPTÉE

252-11-09

KIOSQUE TOURISTIQUE DE FERME-NEUVE (subvention 2009)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard, appuyé par madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité.

QUE la somme de 7,000\$ en provenance du CLD d'Antoine-Labelle soit versée aux « Amis de la Montagne du Diable » en guise de subvention du CLD pour le kiosque touristique pour l'année 2009.

ADOPTÉE

253-11-09

**VERSEMENT SUBVENTION 2009 ZECs LESUEUR ET
PETAWAGA**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, appuyé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité.

QUE la somme de 1,430\$ soit versée aux Zecs Lesueur et Petawaga tel qu'entendu afin de les aider dans l'entretien de la route 17 CIP.

ADOPTÉE

254-11-09

**CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'IMPLANTATION
D'UN NOUVEAU CPE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et appuyé par madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité.

QUE la somme de 500\$ soit versée à « la Fourmilière et la Commission Scolaire Pierre-Neveu » dans le cadre de la campagne de financement pour l'implantation d'un nouveau CPE.

ADOPTÉE

255-11-09

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU
31 OCTOBRE 2009**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2009.

QU'une copie du document soit publiée dans le journal local.

256-11-09

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 222-10-09

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire étudier à nouveau le dossier de transfert des infrastructures de l'Agence de Développement vers la Municipalité de Ferme-Neuve ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, appuyé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil municipal rescinde la résolution 222-10-09 et avise le notaire ainsi que l'Agence de Développement de Ferme-Neuve des intentions de la Municipalité.

ADOPTÉE

257-11-09

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 17 NOVEMBRE 2009

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard, appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer pour la période ce terminant le 17 novembre 2009 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 360,771.99 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....202,250.12 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ACCESSOIRES OUTILLAGE	907,04 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	3 479,98 \$
SITBCTM	1 128,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 704,51 \$
DUMOULIN GUILBAULT ET ASS.	21 135,84 \$
SSQ SOCIÉTÉ ASSURANCE VIE	5 239,10 \$
TÉLÉBEC	1 901,30 \$
CLUB VHR ANTOINE LABELLE	8 000,00 \$
MINISTRE DES FINANCES	108 274,00 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	4 662,45 \$
HYDRO-QUÉBEC	133,50 \$
CHAMBRE DE COMMERCE DE FERME-NEUVE	62,00 \$
OUELLETTE KEN	162,00 \$
DENIS MILLAIRE INC	3 127,77 \$
TÉLÉBEC	13,49 \$
BRUNET MARTIN	34,00 \$
BRUNET MATHIEU	226,00 \$
PILOTE GILBERT	1 125,00 \$
SERVICES DE CARTES DESJARINS	427,51 \$
EDITIONS JURIDIQUES FD	445,07 \$
CIMCO	333,55 \$
ROBERT BOILEAU	583,00 \$
ALIMENT OLD DUTCH	49,67 \$
TRANSCONTINENTAL MEDIAS	137,87 \$

ASPHALTE JEAN-LOUIS CAMPEAU	1 005,49 \$
PRÉVOST FORTIN D'AOUST	770,38 \$
PUBLI-SAC LAURENTIDES	137,86 \$
PICHÉ KEVEN	190,00 \$
LACHAINE JOEL	55,02 \$
R. NICHOLLS DISTRIBUTORS	19,70 \$
PRODUITS D'AFFAIRES NEBS	395,51 \$
ÉQUIPEMENTS MÉDI-SÉCUR	100,50 \$
NIQUAY JOCELYN	115,00 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	818,38 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	986,23 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	929,42 \$
DENIS DUFOUR MEUBLES ENR	620,82 \$
SCIES A CHAINES FERME-NEUVE	231,16 \$
INDUSTRIE LALANDE	14,41 \$
ANDRÉ MEILLEUR ÉLECTRICIEN	414,69 \$
CHAMBRE DE COMMERCE FERME-NEUVE	225,75 \$
PAPETERIE 2000	559,05 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE FERME-NEUVE	480,00 \$
PAPINEAU MICHEL	161,89 \$
AGRICOLES FERME-NEUVE	13,66 \$
IMPRIMERIE BOUTIQUE A LETTRES	1 100,53 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	12,00 \$
EMBOUTEILLAGE COCA COLA	922,84 \$
ATELIERS DE RÉPARATION BR	46,43 \$
MAISON SANITAIRE LAURENTIDES	56,38 \$
MRC ANTOINE LABELLE	11 031,27 \$
PIECES D'AUTOS LÉON GRENIER	382,21 \$
BETON BRISEBOIS	659,19 \$
LOCATION LOUIS-ANDRÉ PELLETIER	187,39 \$
PNEUS LAVOIE	29,35 \$
RANCOURT ROGER ME	638,07 \$
JOURNAL L'ÉCHO DE LA LIÈVRE	222,18 \$
EXTINCTEURS DES HAUTES LAURENTIDES	81,22 \$
BUREAUTECH LAURENTIDES	46,21 \$
CLOUTIER JOSEPH ET FILS	351,89 \$
ENTREPRISES LUC FALARDEAU	51,11 \$
JULES ST-PIERRE	244,07 \$
DISTRIBUTION GUY LECLERC	31,61 \$
CENTRE D'HYGIÈNE DES HAUTES-LAURENTID	249,14 \$
DISTRIBUTION SBC	267,63 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	332,53 \$
EQUIPEMENTS D'INCENDIE LEVASSEUR	1 039,58 \$
FORMULES MUNICIPALES	33,86 \$
SLUSH PUPPIE CANADA	184,40 \$
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	615,17 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	443,95 \$
LES AMÉNAGEMENTS FERME-NEUVE	1 316,88 \$
RESTAURANT AU DIABLE VERT	72,95 \$
FERME JMS AMITIÉS	29,00 \$
FLEURISTE BRITHANY	59,83 \$
MOBILONDE	306,96 \$
LACHAINE ANDRÉ	90,80 \$

NICOLE JEAN	956,81 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	83,25 \$
LUSSIER DAVID	105,00 \$
MORIN FRANCINE	240,00 \$
LES AMIS DE LA MONTAGNE	12 500,00 \$
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FN	2 825,04 \$
LES AMIS DE LA MONTAGNE	24 470,00 \$
SITBCTM	1 464,00 \$
OUELLETTE MATHIEU	180,00 \$
BOISCLAIR ET FIL	6 191,07 \$
LAFARGE CANADA	688,54 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARENAS	203,18 \$
CARMEN LEPAGE MULTIMÉDIA	609,53 \$
EDITIONS JURIDIQUES FD	218,44 \$
BIO-SERVICES	631,51 \$
MEUNIER JOHN	345,40 \$
ALBERT VIAU	202 250,12 \$
AIR LIQUIDE	78,13 \$
ASPHALTE JEAN-LOUIS CAMPEAU	5 528,66 \$
REÉFRIGÉRATION MT-LAURIER	152,38 \$
LACHAINE JOEL	177,34 \$
R. NICHOLLS DISTRIBUTORS	58,33 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	280,70 \$
HYDRO-QUÉBEC	20 484,00 \$
DISTRIBUTION D'AQUEDUC	1 221,35 \$
MEUBLES EN VRAC	50,00 \$
VITRERIE FERME-NEUVE	116,49 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	1 481,85 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	3 119,90 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	3 384,18 \$
PILON SPORTS	621,37 \$
INDUSTRIE LALANDE	13,55 \$
ANDRÉ MEILLEUR ÉLECTRICIEN	450,49 \$
CHAMBRE DE COMMERCE DE FER-NEUVE	2 500,00 \$
OUELLETTE YVON	25,00 \$
PAPETERIE 2000	561,96 \$
OUELLETTE KEN	150,00 \$
PAPINEAU MICHEL	695,67 \$
DENIS MILLAIRE INC	1 504,06 \$
MILLAIRE JEAN-CLAUDE ET PICHÉ LIETTE	150,10 \$
MG SERVICE ENR	534,65 \$
INSTRUMENTATION AESL	343,13 \$
AQUA DATA	4 515,00 \$
VILLE DE MONT-LAURIER	1 289,60 \$
NETTOYEUR MEILLEUR ET MARTINEAU	42,79 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	30,00 \$
CONSTANTINEAU F ET FILS	99,03 \$
GARAGE RÉJEAN BEAUREGARD	135,45 \$
PAPETERIE DES HAUTES-RIVIÈRES	199,14 \$
EMBOUTEILLAGE COCA-COLA	684,27 \$
SERVICES SANITAIRES MARIO CERE	812,70 \$
IMPRIMERIE ARTOGRAPHE	2 059,97 \$
PLOMBERIE MARTINE	57,10 \$

FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	30,00 \$
SERVICES FORESTIERS DE MT-LAURIER	992,61 \$
MÉTAL GOSSELIN	11,13 \$
PNEUS LAVOIE ENR	1 465,98 \$
USINAGE A ST-JEAN	390,18 \$
ATELIER D'USINAGE MT-LAURIER	6 494,22 \$
RANCOURT ROGER ME	67,72 \$
JOURNAL L'ÉCHO DE LA LIEVRE	553,77 \$
RADIO CFLO	28,22 \$
BUREAUTECH LAURENTIDES	42,89 \$
DL SOLUTIONS INFORMATIQUES	5 820,25 \$
CLOUTIER JOSEPH ET FILS	1 430,71 \$
MOTEURS ÉLECT. MILAIRE	3 017,74 \$
ENTREPRISES LUC FALARDEAU	196,27 \$
CARREFOUR INDUSTRIEL	129,40 \$
JULES ST-PIERRE	405,74 \$
CAMION FREIGHTLINER MT-LAURIER	1 590,30 \$
REGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS	327,60 \$
CENTRE D'HYGIÈNE DES HAUTES-LAURENTIDES	573,18 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	347,96 \$
DICOM	109,44 \$
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE	5 090,47 \$
BOULONS RENAULT ENR	1 017,65 \$
BERGOR INC PIECES D'EQUIPEMENT	837,48 \$
EXOVA	477,46 \$
CONSTRUCTION DJL	582,95 \$
SLUSH PUPPIE CANADA	485,65 \$
CUMMINS EST DU CANADA	794,40 \$
VIE ET SANTÉ	23,70 \$
TÉLÉBEC	1 711,58 \$
ENTREPRISES DELORME	1 410,94 \$
MAGAZINE LE LIBRAIRE	18,23 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	464,40 \$
PICHÉ GEORGES	47,25 \$
RESTAURANT AU DIBLE VERT	142,39 \$
FLEURISTE BRITHANY	99,99 \$
BRUNET MARTIN	44,00 \$
BRUNET MATHIEU	682,00 \$
CLOUTIER MARIO	33,75 \$
DUPRAS GISELE	151,09 \$
LACHAINE ANDRE	19,80 \$
NICOLE JEAN	16,50 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	223,58 \$
QUEVILLON ANDRÉE	265,84 \$
MAYER CHISTINE	25,00 \$
MEILLEUR FRANCINE	25,00 \$
PILON GASTON	63,49 \$
PRÉVOST JACQUES	161,41 \$
BIO-SERVICES INC.	562,60 \$
MINES SELEINE	2 784,13 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	277,92 \$
HYDRO-QUÉBEC	12 879,70 \$
PILON SPORTS	2 483,25 \$

QUELLETTE KEN	174,00 \$
ITT W & WW	470,69 \$
CUMMINS EST DU CANDA	1 373,36 \$
BRUNET MATHIEU	294,00 \$
BRENNTAG	1 536,72 \$
TOTAL	563,022.11\$

ADOPTÉE

INFORMATION SUR L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AU CENTRE SPORTIF BEN LEDUC

Madame Pauline Lauzon donne de l'information aux membres présents sur l'embauche de monsieur Robert Lépine au Centre Sportif Ben Leduc en tant que préposé à l'entretien (poste saisonnier). Une période de probation de 90 jours est de mise tel que prévu à la convention collective.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

258-11-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, appuyé par monsieur le conseiller Mario Léonard de clore l'assemblée à 20H15.

ADOPTÉE

PAULINE LAUZON,
Maire suppléante

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire trésorier

